



Direction Générale

Objet : Tarification de l'occupation domaniale à compter du 18/11/2025

Le Maire de la Commune de Louveciennes (78430),

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2023-06-52 du Conseil municipal en date du 9 juin 2023 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la révision des tarifs existants quant à l'occupation domaniale, pour les rubriques suivantes :

Travaux et déménagements, Concessions funéraires, Manifestations, tournages de films et prises de vue, jardins familiaux, installation de ruches dans les jardins familiaux, location de salles municipales, terrasses,

DÉCIDE

Article 1 : D'ABROGER tous les actes antérieurs (délibérations et décisions) afférents aux activités citées ci-dessus, qui débuteront à compter du 1er novembre 2025, et notamment la décision 2025-10-107.

Article 2 : DE FIXER les tarifs tels qu'annexés à la présente décision pour toutes les prestations qui débuteront à compter du 18 novembre 2025 à l'exception des locations de salles municipales réservés pour une date postérieure à l'entrée en vigueur de la présente décision mais déjà payées avant le 18 novembre 2025.

Article 3 : DE PRÉCISER que toutes périodes commencées seront entièrement dues, qu'elles soient forfaitaires, journalières, hebdomadaires, mensuelles ou annuelles.

Article 4 : DE PRÉCISER que les entreprises effectuant des travaux, dont la Ville de Louveciennes est donneur d'ordre, sont exemptées du versement d'une redevance d'occupation du domaine public.

Article 5 : DE PRÉCISER que pour les abonnés du marché communal, la redevance sera due sans tenir compte de la présence effective ou non du commerçant le jour de la tenue du marché communal.

Article 6 : DE PRÉCISER que le minimum de perception est fixé à 15€ il s'appliquera en cas de montant d'une redevance due qui serait inférieure à ce montant.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Fait à Louveciennes, le 17 novembre 2025

ANNEXE A LA DECISION N°2025-11-110

Tarifs de l'occupation domaniale applicables à compter du 18 novembre 2025

TRAVAUX ET DEMENAGEMENT *		
NATURE DU STATIONNEMENT TEMPORAIRE	Détail	MONTANT REDEVANCE JOURNÉE
Déménagement/emménagement	Réalisé par professionnel	41€/place
	Réalisé par non professionnel	Gratuit
	Forfait journalier monte-meuble	51€/place
Neutralisation d'un emplacement	Neutralisation d'un emplacement de stationnement pour travaux.	41€/place + 41€ par place et par jour de dépassement
Stationnement des bennes	<i>Pénalités de dépassement dès J+1 : 300€ par jour</i>	51€/2 places
		102€/jour à compter de J+1
		1 € / m ² / + 1 semaine de franchise
		1,50 € / m ²
		307,00 €
Echafaudage		307,00 €
Base de vie		
Barrage de voie		
Installation grue mobile		

1 place = 5 mètres linéaires * Des frais de dossier de 15€ seront appliqués.

TOURNAGE DE FILM ET PRISE DE VUE

NATURE DE LA DEMANDE PRESTATION		
	1/2 journée	Journée
Durée		
Cimetière	1 024,00 €	1 536,00 €
Stade		2 000,00 €
Théâtre des Arches	512,00 €	1 024,00 €
Maison des Enfants	512,00 €	1 024,00 €
Place de l'Eglise	512,00 €	819,00 €
Fermeture de rues, place, barrage de voie	307,00€/par unité fermée	512,00€/par unité fermée
Installation cantine et/ou loge	512,00 €	922,00 €
Stationnement camion	410,00€/par tranche de 5 camions	717,00€/par tranche de 5 camions
Hôtel de Ville	1 843,00 €	2 458,00 €
Bureau du Maire	307,00 €	512,00 €
Parvis de la mairie	256,00 €	410,00 €
Bar	154,00 €	205,00 €
Accueil Mairie	154,00 €	205,00 €
Salle conseil municipal	256,00 €	410,00 €
Salle des mariages	410,00 €	614,00 €
Participation exceptionnelle police ou pompiers pour les besoins du tournage	164€/agent	307€/par agent

Des frais de dossier de 15€ seront appliqués.

FUNERAIRE-CONCESSIONS

Durée	15 ans	30 ans
Concessions	302,00 €	573,00 €
Cavurnes	748,00 €	1 536,00 €
Colombarium	614,00 €	1 229,00 €
Durée	50 ans	
Concessions	1 162,00 €	

MANIFESTATIONS		
Stands	Superficie	MONTANT REDEVANCE JOURNÉE
Tentes individuelles	9 m ²	51,00 €
	13,5 m ²	72,00 €
	16,5 m ²	87,00 €
Emplacement découvert sur pelouse	10 m ²	31,00 €
	20 m ²	61,00 €
	30 m ²	82,00 €
	40 m ²	102,00 €
Commerces ambulants/food truck ponctuel Restauration rapide	15m ²	50,00 €
Commerces ambulants/food truck ponctuel Desserts divers (glaces/crêpes/gauffres)	15m ²	25,00 €
Salle Camille Saint Saëns/Salle Renoir	Stand de 9m ²	51,00 €
Intérieur maison de l'étang	Stand de 9m ²	51,00 €
Restaurateurs à l'intérieur de la maison de l'Etang	Comprend l'utilisation de la cuisine, de tentes, de tables et chaises et un branchement électrique (max 16A monophasé)	100,00 €

JARDINS FAMILIAUX		
Superficie	Trimestre	Annuel
30 m ²	21,25 €	85,00 €
60 m ²	42,50 €	170,00 €
120 m ²	85,00 €	340,00 €
INSTALLATION DE RUCHES JARDINS FAMILIAUX		
15 m ²	45,00 €	180,00 €

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES *				
SALLES MAIRIE	LOUVECIENNOIS		NON LOUVECIENNOIS	
	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée
Salle Camille Saint-Saëns	717 €	1 536 €	1 024 €	2 509 €
Salle Renoir	307 €	666 €	563 €	1 229 €
Salle SISLEY	205 €		358 €	
SALLES MAISON DE L'ETANG	LOUVECIENNOIS		NON LOUVECIENNOIS	
	Tarif horaire	Tarif au delà de 12h	Tarif horaire	Tarif au delà de 12h
Salle de gauche	56,00 €	717,00 €	92,00 €	1 126,00 €
Salle de droite	77,00 €	922,00 €	154,00 €	1 741,00 €
SALLES MAISON AMANDA	LOUVECIENNOIS		NON LOUVECIENNOIS	
	Tarif horaire	Tarif au delà de 12h	Tarif horaire	Tarif au delà de 12h
LES DEUX SALLES (petit salon + salle à manger (hors office))	67,00 €	717,00 €	113,00 €	1 229,00 €
THEATRE DES ARCHES	LOUVECIENNOIS			
	Journée (16 à 25 ans)	Journée +25 ans		
	102 € (Présence parentale obligatoire (attestation sur l'honneur) ou obligation de prendre des agents de sécurité)		676,00 €	

* Un forfait ménage de 205€ sera appliqué si la salle n'est pas restituée rangée et nettoyée.

Locations de la Maison de l'Etang pour expositions

Location des murs de la maison de l'Etang aux vues d'une exposition d'œuvres d'art (tableaux, sculptures, dessins, ...) avec mise en vente des œuvres

Durée de l'exposition : 1 semaine comprenant 2 week-end

Associations Louveciennoises	150€ par exposition
Artiste Louveciennois pour exposition personnelle	300€ par exposition
Artiste non louveciennois pour exposition personnelle	500€ par exposition
Exposition collective dont 70% des artistes sont louveciennois	400€ par exposition
Exposition collective d'artistes non louveciennois	800€ par exposition

Location de la Salle Camille Saint-Saëns pour des répétitions

Dans le cadre de la mise à disposition de la salle Camille Saint-Saëns aux associations, pour leur spectacle annuel avec billetterie :

Répétition avant spectacle sans régisseur	50€ dont 1ère gratuite
Répétition avec régisseur	100€ dont 1ère gratuite
Représentation avec régisseur	100€ par représentation dont 1ère gratuite

MARCHE COMMUNAL

DROIT DE PLACE PAR JOURNÉE

Place avec forfait matériel et électricité

4ml	12,00 €
8ml	24,00 €
12ml	36,00 €

COMMERCES

TYPE D'INSTALLATION

MONTANT REDEVANCE

Mange debout extérieur	21€/par unité/an
Terrasse ouverte sans emprise au sol	37€/m²/an
Terrasse fermée avec emprise au sol	74€/m²/an
Commerce ambulant/food truck	25€/jour (fréquence hebdomadaire) soit 1 300€/an
Rotisserie, machine à glaces	31€/an
Oriflamme	72€/an
Chevalets porte menue	21€/an
Chevalets publicitaires	51€/an
Distributeur journaux	41€/an

REDEVANCE FORAINS 2025

Type de manèges / Attractions /Stands / Structures	Dimensions	REDEVANCE 2025 pour le WE de la fête de la Ville	Contribution citoyenne écologique
Structures gonflables	quelle que soit la dimension	160,00 €	
Stands de confiseries	< 7m linéaires	100,00 €	
	> 7m linéaires	123,00 €	
Attraction de force ou d'adresse (tir au but, pushing ball,...)	1m linéaire	40,00 €	
Attractions d'adresse ou de force (pinces à peluches, jeux de cascade, pêche aux canards, stand de tir,...)	1 - 5m linéaires	90,00 €	10€ d'occupation par manège/stand/attraction/structure <i>(participation aux frais d'installation, de branchements et d'ordures ménagères)</i>
Attractions d'adresse ou de force (pinces à peluches, jeux de cascade, pêche aux canards, stand de tir, trampolines, ...)	5 - 10m linéaires	130,00 €	
Attractions d'adresse ou de force (pinces à peluches, jeux de cascade, pêche aux canards, stand de tir, trampolines, dragsters ...)	> 10m linéaires	170,00 €	
Manèges Enfantins	quelle que soit la dimension	180,00 €	
Auto-tamponeuses	quelle que soit la dimension	400,00 €	
Attraction type Surf tropical	quelle que soit la dimension	180,00 €	

EQUIPEMENTS SPORTIFS	
Stade du Cœur-Volant	REDEVANCE
Stade : match ou entraînement (matin, après-midi ou soirée) sans vestiaires ni douches	282,00 €
Stade : match ou entraînement (matin, après-midi ou soirée) avec vestiaires et douches	358,00 €
Stade : séance hebdomadaire de 2h pour un an (sans vestiaires ni douches)	3 840,00 €
Stade : séance hebdomadaire de 3h pour un an (avec vestiaires et douches)	4 096,00 €
Gymnase Jacques Tassin	REDEVANCE
Grande salle, séance hebdomadaire d'1h15 pour un an	1 126,00 €
Salle A ou B (hors grande salle) séance hebdomadaire d'1h15 pour un an	676,00 €
Mise à disposition des vestiaires et douches par an, pour une séance hebdomadaire de 1h15 pour un an	512,00 €
Grande salle avec vestiaires et douches pour une journée	512,00 €
Salle A ou B (hors grande salle) avec vestiaires et douches pour une journée	307,00 €
Plateau extérieur de jeu avec vestiaires et douches pour une journée	184,00 €